

CERTIFICATS MEDICAUX SAISON 2021

La loi de modernisation de notre système de santé du 26 Janvier 2016 et le décret 2016-1157 du 24 Août 2016 modifient les modalités d'obtention et de renouvellement des licences sportives.

I. GENERALITES

1. L'OBTENTION DE LA 1ere LICENCE :

Présentation d'un certificat médical **établissant l'absence de contre-indication** à la pratique du canicross, caniVTT, canitrotinette, skijoering **en compétition**.

Pour les enfants de moins de 18 ans, le certificat médical n'est plus obligatoire.

2. LE RENOUELEMENT DE LA LICENCE :

Renouvellement : délivrance d'une nouvelle licence, sans discontinuité dans le temps avec la précédente, au sein de la même fédération.

Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport en compétition est exigé tous les 3 ans.

Lorsqu'un certificat médical n'est pas exigé, le sportif (ou son représentant) renseigne **un questionnaire de santé** (Cf Annexe 1) et doit signer l'attestation ci jointe

Licence								
OBTENTION	Renouvellement							
Année N	Année N+1	Année N+2	Année N+3	Année N+4	Année N+5	Année N+6	Année N+7	Année N+8
Certificat médical	Questionnaire de santé	Questionnaire de santé	Certificat médical	Questionnaire de santé	Questionnaire de santé	Certificat médical	Questionnaire de santé	Questionnaire de santé

II. EN PRATIQUE

1. Pour OBTENIR une licence :

- Fournir un **CERTIFICAT MEDICAL DE NON-CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE EN COMPETITION DU CANICROSS/CANIVTT/CANITROTINETTE/SKIJOEING**

2. Pour le RENOUVELLEMENT de licence :

- Les certificats médicaux établis à **partir du dernier semestre 2018** sont acceptés et font **référence durant les 3 prochaines années**.
- Pour renouveler leur licence pour la saison 2021, les sportifs licenciés en 2020 et 2019 doivent **remplir un questionnaire de santé et joindre l'attestation à leur demande de renouvellement de licence** (télécharger l'attestation sur la plateforme de demande de licence).
- Le questionnaire de santé est **CONFIDENTIEL** : **il ne doit pas être transmis à la FSLC ni au club**. Il est à conserver et à remettre à un médecin si nécessaire.
- Les réponses formulées dans le questionnaire **relèvent de la seule responsabilité du licencié** qui y répond ; le licencié **engage sa propre responsabilité** dans les réponses qu'il donne à ce questionnaire, **et la responsabilité de la FSLC ne pourra pas être engagée** en cas de réponse non sincère.
- Les sportifs licenciés en 2018 et avant doivent **obligatoirement fournir un nouveau certificat médical de moins d'un 1 an lors de leur renouvellement de licence** (télécharger le fichier sur la plateforme de demande de licence).

3. A l'occasion des compétitions :

- *Pour les licenciés des autres fédérations sportives*

Rien ne change : les licences compétition CNEAC, FFPTC, FFST... continuent donc d'être acceptées à l'occasion de nos manifestations.

- *Pour les non licenciés :*

Présentation **OBLIGATOIRE** d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée, ou connexe en compétition, **datant de MOINS de 1 an**.

- Le certificat médical peut concerner plusieurs activités ou disciplines **connexes** (*qui sont liées à quelque chose d'autre par des rapports étroits, par la similitude*) : canicross et caniVTT, Canicross et Trail ou Course à pied ou triathlon, Canivtt et VTT, skating et skijoering, etc...

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

ATTESTATION 2021

(coupon à joindre à votre club avec la demande de renouvellement de licence)

Je soussigné :

NOM : Prénom :

..... N° de licence

.....

Déclare avoir précédemment fourni un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du canicross, caniVTT, canitrottinette, skijoering y compris en compétition et **atteste avoir répondu NON à TOUTES les questions du questionnaire de santé.**

Je sais qu'à travers cette attestation j'engage ma propre responsabilité et qu'en aucun cas celle de la FSLC ni celle de :

(nom du club)..... ne pourront être recherchées.

Certificat médical précédent :

Date :

Nom du médecin :

Date et signature

du titulaire ou représentant légal

CERTIFICAT MEDICAL

Je, soussigné(e) Docteur en médecine _____,
certifie avoir examiné ce jour, ____/____/____ :

Nom : _____ Prénom : _____

né(e) le : ____/____/____.

Et n'avoir pas constaté, ce jour, de contre-indication à la pratique des sports mono-chien : canicross, caniVTT, canimarche, canirando, ski-joring, **y compris en compétition.**

Je l'informe de l'obligation de déposer auprès de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) une déclaration d'usage ou une demande d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques en cas d'utilisation, même ponctuelle, de produits susceptibles d'entraîner une réaction positive lors d'un contrôle antidopage.

Cachet et signature du médecin :